



Harcèlement de la part de la société credirec 2

Par **cirpaceus**, le **08/09/2012** à **19:44**

Bonjour,

en fevrier ou en mars j'ai reçu un coup de fil sur mon portable dont le num est en liste rouge d'un monsieur qui m'a juste donné un nom mais pas de titre de société à props d'une creance (caution solidaire je crois) dont je serais redevable et datant de plus de 20 ans. La discussion a tourné court puisque que je lui ai dit que je ne voyais pas de quoi il parlait ... j'avoue que j'étais un peu agacé.

Le Mr a conclu en disant "nous n'avons plus rien à nous dire..." sur un ton pour le moins agressif.

A la suite de cela j'ai demandé à mon operateur de changer mon numero de portable....

Il y a quelques jours nouveau coup de fil d'une dame cette fois ci..... j'étais en pleine reunion et pour le moins énervé par la dame. je lui ai dit qu'elle avait fait un faux numero non sans lui avoir demandé où elle avait eu ce numero....

Reponse "on me l'a donné ... "

Dans la mesure où mon numero de portable a changé, qu'il est en liste rouge et que je controle toutes les personnes à qui je le communique comment peuvent-ils "legalement" obtenir ce numero ??? par mon opérateur ?

si quelqu'un pouvait m'en dire plus, eventuellement m'indiquer un recours si la communication de mon numero l'avait été par mon opérateur ?

J'ai lu la première discussion sur le harcèlement de Credirec et tout en compatissant aux devoirs des autres posteurs... ça me rassure de ne pas être seul victime de credirec...

PS : je sais que c'est eux parce que j'ai reçu ce matin une "lettre telegramme"...

D'avance merci à tous pour votre retour

Par **PADARNAK**, le **10/09/2012 à 15:16**

La réponse est sans doute quelque part dans ce réseau et ses renvois d'ascenseurs...

<http://padarnak.com/archives/figec-gfii-coface-cnif%E2%80%A6/>

Par **cirpaceus**, le **10/09/2012 à 17:41**

Ok... vu... :-(Merci pour la réponse on ne peut plus explicite....

Je ne dirais pas ce que j'en pense tellement de tels procédés me dégoutent....

Je pense que je vais faire ce qui est conseillé : couber le dos et attendre que l'orage passe...
Qu'en pensez vous ?

Cordialement

Par **PADARNAK**, le **10/09/2012 à 21:22**

Beaucoup de choses intéressantes ont été dites dans ce Topic :

http://www.experatoo.com/arnaques/harcelement-part-societe-credirec_101892_1.htm